

Paris, le 8 avril 2026



5, rue Pleyel
93200 St Denis

fgaac-cfdt@fgaac.org

www.fgaac-cfdt.fr

FGAAC-CFDT Officiel

DCI COMMANDE DES ADC : DES ENGAGEMENTS QUI DEVRONT ÊTRE SUIVIS D'EFFETS !

LA FGAAC-CFDT A DÉPOSÉ UNE DCI NATIONALE LE 20 MARS SUR LES PROBLÉMATIQUES DE COMMANDE :

La FGAAC-CFDT a multiplié les actions depuis plus d'un an, sur différentes problématiques en lien avec la commande du personnel, mais également sur les infractions constatées à la réglementation du travail, sur la dégradation des conditions de travail et de l'équilibre vie privée-vie professionnelle, ainsi que sur l'absence de respect du droit à la déconnexion des ADC !

Après avoir obtenu en avril 2025, la mise en oeuvre d'un audit externe, la FGAAC-CFDT est intervenue à plusieurs reprises depuis le début d'année, incluant des courriers d'interpellation dans un cadre unitaire, pour obtenir un plan d'actions qui réponde aux différents problèmes.

La FGAAC-CFDT a déposé une nouvelle DCI le 20 mars 2026. Celle-ci a permis d'obtenir des engagements importants des activités, qui seront déclinés en région d'ici la fin d'année. 🔄🔄🔄

LA FGAAC-CFDT SERA EXTRÊMEMENT VIGILANTE À CE QUE LES ENGAGEMENTS ET LES ACTIONS PRÉVUES SOIENT BIEN RESPECTÉS EN RÉGION !

DEPUIS PLUS DE 140 ANS LA FGAAC-CFDT DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

Mon syndicat professionnel en direct sur mon téléphone ou ma tablette !



Actus
Infos
Contacts

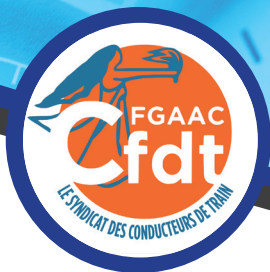


Accès aux simulateurs
FGAAC-CFDT



Téléchargez gratuitement l'application

© FGAAC-CFDT - avril 2026 - Crédit photo : Adobe Stock



LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS ONT PRIS PLUSIEURS ENGAGEMENTS IMPORTANTES QUI DEVRONT ÊTRE TENUS !

Les activités TGV/IC, TER et Transilien étaient présentes à la réunion de conciliation du 26 mars 2026, organisée dans le cadre de la DCI déposée par la FGAAC-CFDT.

Elles se sont engagées sur plusieurs points importants portés par la FGAAC-CFDT. Ceux-ci renvoient notamment à des actions qui devront être menées en région.

En savoir



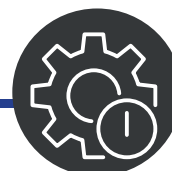
RETROUVEZ LE RELEVÉ DE
DÉCISIONS DE LA DCI FGAAC-CFDT

➔ FOCUS SUR LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DES ACTIVITÉS :



RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL :

- ➔ Les différentes activités ont réaffirmé que la réglementation du travail devait être respectée !
- ➔ Des contrôles de feuille seront réalisés chaque trimestre sur chaque région. Ils seront partagés dans le cadre des instances locales.



RÉDUCTION DU NOMBRE DE JS MODIFIÉES :

- ➔ Les différentes activités présentes lors de cette DCI, se sont engagées à réduire le nombre de JS modifiées.
- ➔ Les résultats seront partagés en instances locales ou en commission roulement.



PRÉVISIBILITÉ ET TRAITEMENT DES CONGÉS :

- ➔ Les activités se sont engagées sur une meilleure prévisibilité et des délais de réponse aux congés isolés réduits à moins de 7 jours !
- ➔ Les activités ont chacune lancé des actions qui seront partagées avec l'ensemble des régions.



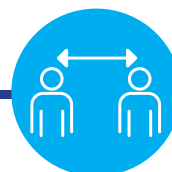
RESPECT DES TEMPS FORFAITAIRES :

- ➔ Les différents référentiels reprenant les temps forfaitaires (TT00023 et TT0024/25/26) seront mis à jour !
- ➔ Ces travaux seront engagés au niveau local en lien avec les représentants du personnel !



DÉCOMPTE DES TEMPS DE TRAJET EN RHR :

- ➔ La Direction persiste dans son refus de décompter le temps de trajet pour se rendre sur les lieux de couchage en RHR !
- ➔ Les activités se sont engagées à traiter et à améliorer les problématiques de délogement !



ORGANISATION DES BUREAUX DE COMMANDE :

- ➔ Chaque région devra partager avant fin mai une analyse de la relation entre les personnels roulants et les services de commande.
- ➔ Il sera possible d'instruire à la maille locale une demande de création de poste de GM !